

1975
22

CORREA

Antoinette CORREA

Espérée RAHARY,

LES BIBLIOTHEQUES ET L'EDUCATION PERMANENTE

EN AFRIQUE



I N T R O D U C T I O N

Distinction entre concepts d'Education permanente et Formation permanente

"Le concept de formation continue ou d'éducation permanente s'est répandu parmi les éducateurs et les responsables de la politique du marché du travail au cours de la dernière décennie. Alors qu'il y a dix ans, seuls les visionnaires en voyaient l'importance, aujourd'hui son rôle primordial est devenu évident. Il n'existe cependant aucune définition claire de ce concept", ainsi s'exprimait Sven MOBERG en 1970 à Copenhague (1). Une étude récente de la direction de l'Education permanente au Sénégal nous permet néanmoins d'avoir non seulement une certaine définition du concept, mais aussi de distinguer une dichotomie à l'intérieur de ce concept, dichotomie qui va nous permettre de dégager deux notions :

la formation ou éducation permanente qui est "un processus de transformation continue de l'individu par l'acquisition de connaissances et l'adoption d'attitudes et de comportements susceptibles de le rendre apte à s'adapter à son milieu tout en le changeant, dans le sens de son autodéveloppement et de celui de sa société" et

la formation professionnelle continue qui a pour objet "de permettre l'adaptation des travailleurs au changement ^{des} techniques et des conditions de travail, de favoriser la promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social" (2)

Notre propos ici n'étant pas de faire une étude complète et appro-

fondie du système de la formation permanente, mais seulement de voir l'apport que pourraient fournir les bibliothèques dans ce système, il nous semble judicieux de privilégier la notion d'éducation permanente comme facteur de développement de l'individu "selon ses goûts et ses aptitudes intellectuelles, sociales et manuelles" (3), au détriment de la conception qui fait de l'Education permanente seulement un "moyen d'accès à l'instruction professionnelle" (3).

L'Education permanente en Afrique

Bien que la nécessité de l'Education permanente soit universellement reconnue, et que cette nécessité en ait fait un système d'éducation adopté aussi bien par les pays industrialisés que par le Tiers-Monde, il nous semble pourtant nécessaire de préciser qu'il existe une différence énorme entre un système d'éducation pour adultes aux U.S.A. ou en Europe et un système d'éducation pour adultes dans les Andes ou en Afrique, les raisons, les objectifs et les moyens d'arriver à ce système dépendant des possibilités économiques et du milieu social et géographique. Il devient évident que l'on ne pourra se contenter de plaquer les données de l'expérience européenne sur un système africain, ce qui ne veut pas dire qu'il faudra systématiquement ignorer cette expérience. En fait, le problème pour nous est d'arriver à un système qui réalise une adéquation heureuse entre les résultats que nous proposent nos prédécesseurs et nos réalités propres.

Parmi ces réalités, des raisons multiples motivent l'instauration d'une éducation permanente, notamment l'inadaptation de l'enseignement reçu dans le système scolaire, que ce soit au Sénégal ou à Madagascar. Ses buts et ses structures sont conçus sur le modèle occidental et ne sont pas toujours assimilables d'une façon heureuse par la mentalité africaine, ni adaptés aux réalités du pays. Plusieurs conséquences en découlent : on assiste à une déification du diplôme qui aboutit à une certaine "fétichisation" du papier. Les métiers manuels et agricoles sont relégués au second plan. Tout le monde veut être bureaucrate. Les jeunes abandonnent la brousse pour la ville. Le passage de la vie rurale à une vie citadine - qui, elle-même, est une contrefaçon plutôt malheureuse de la métropole - se fait d'une façon brutale. Le résultat donne une espèce de civilisation hybride où divers éléments hétérogènes sont placés les uns à côté des autres sans harmonie possible, d'autant plus que l'école n'arrive^{ant} pas à répondre à toute la demande - loin de là-

seule une minorité accède à l'instruction.

Ainsi, les écoles telles qu'elles se présentent actuellement en Afrique, au lieu d'être un facteur d'équilibre, accentuent les clivages entre les couches sociales, une minorité d'instruits forme élite et se démarque de la masse des analphabètes.

La deuxième raison d'exister de l'Éducation permanente en Afrique est la lutte contre l'analphabétisme qui ravage près de 80% de nos populations. Si l'analphabétisme constitue l'une des raisons essentielles de l'éducation permanente, elle en constitue aussi le principal obstacle, un obstacle psychologique qui peut être plus difficile à soulever que l'obstacle économique car il faut persuader des gens qui n'en éprouvent pas toujours le besoin, de l'utilité de s'instruire. Et s'il y a déification du diplôme dans les zones urbaines, il n'en va pas de même dans les régions reculées, surtout au niveau des parents qui voient dans l'école - pas toujours à tort d'ailleurs - le tombeau des traditions et de la culture africaine.

Si l'école à la française se présente comme inadaptée aux structures africaines, la bibliothèque, elle, africaine ou malgache, se doit d'coller à ces structures, éviter l'étape statique des bibliothèques françaises, pour avoir dès le départ une fonction dynamique. Dans ce sens, la Bibliothèque ne peut chez nous limiter son rôle dans l'éducation permanente au niveau de l'autodidaxie, elle doit aller jusqu'à l'alphabétisation pour servir au plus grand nombre d'individus et non à quelques privilégiés. Pour ce faire, elle pourra utiliser les moyens modernes qui seront mis à sa disposition : radio, télévision, cinéma... élargir son public en organisant des activités d'animation qui, contrairement à ce que pensait Michel BOUVY en 1967 (4), sont actuellement perçues comme nécessaires à la vie même de la Bibliothèque, et sont justement défendues par ceux qui veulent que la Bibliothèque cesse d'être un lieu sacré pour remplir son rôle au niveau populaire.

P R E M I E R E P A R T I E

LES BIBLIOTHEQUES, L'EDUCATION PERMANENTE : Contextes actuels en Afrique

Les atouts de l'Education permanente en Afrique

Après avoir ainsi cerné les contours de notre sujet, nous allons essayer dans une première partie de montrer comment l'Education permanente dans un pays en voie de développement pallie aux obstacles et raisons énoncés dans l'introduction et donc comment elle s'avère être une nécessité plus pressante encore que dans les pays développés. (La nécessité de l'Education permanente au niveau général pour l'homme moderne n'est plus à reprendre ni à prouver : la littérature abonde sur ce sujet, fruit d'expériences, de stages, de colloques... : "Nous proposons l'Education permanente comme idée maîtresse des politiques éducatives pour les années à venir. Et cela aussi bien pour les pays développés que pour les pays en voie de développement" disait la commission Edgar FAURE (commission internationale pour le développement de l'éducation) dans son rapport "Apprendre à être"). Ce qui nous intéresse, c'est la spécificité de l'apport de l'Education permanente en Afrique. Nous voyons cette nécessité sous trois angles :

L'Education permanente concerne toutes les personnes, à tous les âges de la vie : et pas seulement ceux qui sont dans le système scolaire et universitaire. Or précisément, il y a 80 % d'analphabètes au Sénégal, 61 % à Madagascar. Parmi ces 80 % il y a les jeunes des campagnes que l'Ecole n'atteint pas, les jeunes des villes que les écoles ne peuvent absorber, ceux qui sortent des classes de 70,80 élèves de beaucoup d'écoles privées, sachant à peine lire et qui rechutent dans l'analphabétisme, les femmes qui ne sentent pas le besoin de s'instruire (la lecture étant considérée comme superflue et comme une évasion malsaine hors de la réalité) ou qui n'en ont pas le temps matériel (maternités nombreuses : 6,3 enfants par femme, sociétés très patriarcales qui laissent tous les soins des enfants et de la maison, plus certains travaux des champs aux femmes ; or ces femmes font 50,8 % de la population à Madagascar, 71 % d'entre elles sont illétrées (Statistiques 1975) (5).

L'Education permanente toucherait toutes ces catégories. L'Afrique et Madagascar pour sortir de leur sous-développement ont besoin de toutes leurs énergies, de ces femmes, de ces jeunes, de ces adultes analphabètes qui pourraient être une force productive immédiate si elle est "éduquée". Combien de personnes intelligentes ayant passé l'âge de l'école pourraient contribuer au développement, pourvu qu'elles soient seulement informées ? Car il ne faut pas confondre analphabétisme et ignorance. L'Afrique et Madagascar ne peuvent attendre les jeunes des écoles qui ne seront productifs que dans vingt ans (et encore ces diplômés nombreux seront de futurs chômeurs, vu qu'entre-temps, les modalités du développement économique n'auraient pas suivi le même rythme d'évolution).

L'Education permanente est nécessaire pour nos pays jeunes pour rattraper le niveau technique et technologique des pays développés (Rappelons pour mémoire que la découverte en Physique double tous les vingt ans !) Il faut en quelque sorte qu'ils prennent "le train en marche" du développement. Pour ne pas être aliénés par ceux qui ont les connaissances, il faut que nous nous mettions à leur niveau. Qui va le faire ? Les 5 % des universitaires qui élargiront encore plus

leur fossé d'avec le peuple ? Fossé non seulement entre universitaires et peuple mais aussi entre générations (car les changements sont^{ils} tels qu'il arrive qu'un analphabète ait un fils agrégé !). L'adaptation est nécessaire pour combler ou du moins amoindrir les trop grands écarts (pays développés-sous-développés, jeunes instruits et adultes)

L'Education permanente enfin, corollaire du paragraphe précédent, permettrait à plus ou moins longue échéance, en mettant les structures adéquates, de former professionnellement : on ferait ainsi moins appel aux techniciens étrangers.

Ces trois points nous semblent fondamentaux, sans compter la culture générale.

Ce ne sera que dans un deuxième temps que l'Education permanente en Afrique et à Madagascar aura des objectifs analogues à ceux d'Europe, à savoir : maintenir l'homme à la qualification de son emploi, le préparer à un changement de poste, lui éviter la sclérose et la déformation professionnelle...

Pour résumer, il s'agit donc par l'Education permanente d'une promotion collective, contrairement au système scolaire qui est basé sur la compétition et la promotion individuelle.

Pour mener à terme ces objectifs, la Bibliothèque est l'auxiliaire nécessaire sinon suffisante de l'Education permanente.

Mais Les Bibliothèques en Afrique et à Madagascar répondent-elles aux nécessités de cette tâche ? Comment se présentent-elles ?

Les Bibliothèques en Afrique. Situation actuelle : au Sénégal.

Au Sénégal nous avons la même catégorisation des Bibliothèques qu'en Europe, c'est-à-dire :

Des Bibliothèques d'études
 D Des Bibliothèques spécialisées
 " " publiques
 " " scolaires

Les Bibliothèques d'études sont :

les bibliothèques universitaires de Dakar : BUD

l'Institut fondamental d'Afrique Noire : IFAN

la bibliothèque de l'Assemblée nationale

le centre de recherche et de documentation de Saint-Louis : CRD

Les Bibliothèques spécialisées :

le centre de recherche agronomique de Bambey : CRA

Les Bibliothèques publiques :

le centre culturel africain

" " de la SIGAP

" " français

" " américain

la maison des jeunes de Thies

Les Bibliothèques des grands lycées.

Les bibliothèques d'études sont en général réservées aux enseignants de l'Université ou du secondaire, aux chercheurs et aux étudiants.

Cette limitation de l'usage de la Bibliothèque aux seuls universitaires crée un clivage entre un milieu dit "intellectuel" constitué par une infime minorité, et les non-universitaires (qui ne sont pas analphabètes). Ce barrage freine l'élan de lecteurs potentiels tels que les instituteurs, les fonctionnaires, les cadres moyens des entreprises qui pourraient utiliser la Bibliothèque à des fins

(d'auto-didaxie ou même pour une simple information. On peut rétorquer que ceci est le rôle de la Bibliothèque publique : d'abord, leur nombre est insuffisant, ensuite, c'est malheureux à dire, mais en réalité leur état est désastreux - du moins en ce qui concerne les bibliothèques publiques sénégalaises - Les structures qui font qu'une construction possédant des livres en son sein est une Bibliothèque, sont inexistantes, on ne peut parler de structures d'accueil qui semblent être un luxe superflu.

Quand nous sommes allés au centre culturel africain qui se trouve à la medina dans un quartier populaire, les romans d'auteurs africains que nous comptions y trouver en bonne place étaient inconnus au jeune homme assis derrière la petite table qui servait de banque de prêt. Il était pourtant l'unique personne s'occupant de la Bibliothèque, du moins de la salle de lecture et du prêt. Sur des rayons, le

long des murs, des livres étaient disposa^{es}ient, de temps à autre apparaissait une étiquette où il y avait marqués : géographie, histoire ou romans. Mais en fait, en y regardant de près, c'était un amalgame de livres de toutes sortes que l'on trouvait là dans une succession qui ne semblait tenir compte d'aucun~~es~~ critère~~s~~. Ceci nous a tellement frappé que nous nous sommes renseignés et quelques jours plus tard nous sûmes qu'en fait de politique d'acquisition, la Bibliothèque se bornait à recevoir des dons des divers pays étrangers. On comprenait dès lors, cette macédoine de livres de toutes sortes car les gens devaient donner des livres pour éviter de les mettre au pilon. Que voulez-vous, cela soulage la conscience de la métropole de donner aux pays sous-développés, alors on donne n'importe quoi, pourvu qu'on donne.

L'initiative de faire un centre culturel africain est une chose louable en soi. Mais si l'Etat veut faire une politique culturelle cohérente, il doit consentir à faire les frais nécessaires pour construire des édifices qui soient conformes aux normes bibliothéconomiques. Ces normes doivent exister, même pour un pays sous-développé. Il devra élaborer une politique d'acquisition qui puisse répondre aux objectifs de sa politique d'ensemble et couvrir les besoins existants.

Le centre culturel africain doit avoir un profil différent des centres français et américains : que la littérature de la diaspora nègre occupe une place de parent pauvre dans une bibliothèque américaine ou française peut à la rigueur se comprendre (bien que cela se justifie mal quand ce centre se trouve dans un pays où cette littérature revêt une certaine importance), mais que cette même lacune puisse exister dans une bibliothèque sénégalaise, est inadmissible, surtout dans un pays où la négritude est mise - à tort ou à raison - peu~~x~~ importe ici - au rang d'idéologie nationale.

Nous nous sommes tenus ici à l'exemple du centre culturel africain de Dakar que nous connaissons. Mais, à peu de choses près, nous pouvons penser (exception faite peut-être pour les toutes récentes bibliothèques nationales) que c'est l'état général des Bibliothèques publiques en Afrique.

Et cette appréhension se justifie si l'on se réfère à un autre exemple africain, celui de Madagascar.

À Madagascar, il y a :

une Bibliothèque Nationale
une Bibliothèque universitaire
des bibliothèques scolaires

" " spécialisées (comme celle de l'Institut Pasteur de Madagascar par exemple...)
" " publiques
" " d'enfants

Outre ces structures de base, il y a un Office du Livre malgache créée en Novembre 1971, dans le but de promouvoir le livre à l'échelon national. Il y a l'A.D.S.B (Association pour le développement des Bibliothèques à Madagascar) qui marche fort bien et qui regroupent des membres un peu partout : à Antalaha, Ambositra, Nosy-Be... pour n'en citer que quelques-uns.

Des clubs de lecture se sont créés, des ~~ex~~ expositions sont organisées ('Péguy et son temps', 'Rabearivelo et son temps',...)

Et cependant, la situation actuelle fait état d'un sous-équipement culturel notoire : il suffit de voir les chiffres, les nombres des bibliothèques par rapport au nombre de volumes possédés :

Il y a six provinces à Madagascar : celle de Tananarive

- Majunga
- Tuléar
- Fianarantsoa
- Diégo-Suarez
- Tamatave

Les nombres de bibliothèques possédant :

de 5000 à 10000 volumes :	7 à Tananarive	0 dans les autres provinces
de 10000 à 50000 - :	6 à Tananarive	0 dans les autres provinces
de 50000 à 100000 - :	2 à Tananarive	0 dans les autres provinces
plus de 100000 volumes :	1 à Tanarive	0 dans les autres provinces
de 1000 à 5000 - :	10 à Tananarive	
	5 à Tamatave	
	2 à Majunga	
	2 à Tuléar	
	4 à Fianarantsoa	
	2 à Diego-Suarez	

(Les statistiques sont de 1971) (6)

En 1971, la Bibliothèque nationale a acheté 81 ouvrages, 2 périodiques et 117 manuscrits. Il y eut 84.517 lecteurs sur place et 15.998 qui ont emprunté à domicile.

Certes les statistiques datent de 1971, mais elles n'ont évolué que de peu. Quand on pense que les Constatations de la réunion internationale d'experts sur la promotion du livre en Afrique (réunie à Accra du 13 au 19 Février 68) conseille un minimum de 48 pages par personne et par an, nous voyons le chemin qu'il reste à faire !

On constate donc une nette insuffisance de livres d'une part, le déséquilibre entre Tananarive et les autres provinces d'autre part.

Les atouts des Bibliothèques dans l'Education permanente en Afrique

Pourtant la Bibliothèque répond à de multiples besoins dans le contexte de l'Education permanente. Nous citerons les principaux rôles primordiaux à nos yeux :

Elle est un stimulant pour éveiller la conscience collective : par les documents exposés ou le fonds possédé, on amène les usagers à se rendre compte de certains problèmes propres au pays, à la collectivité. Ce ne sera que par une "conscientisation" massive que l'on pourra attaquer ensemble nos problèmes d'économie, de mentalité, de structures sociales. Cette "conscientisation" peut se faire en permanence (par le roulement des sujets par exemple...)

La Bibliothèque d'autre part est le complément des équipements propres à l'Education permanente. Elle permettra la documentation de toutes les formes extra-scolaires de l'éducation permanente : les cours radio-diffusés et télévisés, les cours par correspondance...

La Bibliothèque joue surtout un rôle prépondérant par rapport à l'Ecole. Elle pallie à presque tous les inconvénients reprochables à l'Ecole. Nous avons parlé des tranches d'âge, il y a encore les niveaux d'instruction : à l'école, telle catégorie d'âges

doit occuper telle classe, dans la Bibliothèque, chacun suit son propre itinéraire culturel, selon son niveau, quelque soit son âge. Il y a certes des horaires d'ouverture, mais le lecteur vient à l'heure qui lui convient dans ce cadre.

La gratuité des livres est un atout très appréciable. L'école est dite gratuite, mais les manuels, importés, coûtent très chers), ceci est fondamental dans un pays où le revenu moyen d'un travailleur ne lui permet même pas d'acheter les aliments nécessaires (24 % des ménages à Madagascar sont sous-alimentés) (7)

La Bibliothèque de par son emplacement pallie aux insuffisances en quantité des écoles et éviterait les 8 à 10 kilomètres que font les enfants pour aller à l'école.

La Bibliothèque a aussi pour mission de promouvoir la langue nationale. Or un fait est à relever, du moins en ce qui concerne Madagascar : il y a pénurie d'écrivains. Les statistiques de l'Edition donnent une production en 1964 de 68 livres de plus de 48 pages, en 1971 il y en a 84 !. (8) Les gens nantis, dit le même rapport, dédaignent la pensée malgache et donc n'achètent pas les livres déjà en nombre insuffisant !

Nous sommes persuadés que l'Education permanente seule, aidée de la Bibliothèque, peut remédier à cet état de choses : on ne peut ordonner d'aimer la langue malgache ou africaine (après combien d'années de colonisation et de volonté d'assimilation) du jour au lendemain ; c'est un travail d'imprégnation, d'éducation constante ; nous souscrivons entièrement à la pensée de Carl ROGERS qui voyait la "nécessité du contact avec les problèmes réels comme facteur de motivation ; l'intégration et l'assimilation (dit-il) de connaissances ne peuvent résulter que d'un désir profond de l'être tout entier et non imposés de l'extérieur" (9). A partir d'une meilleure connaissance de notre propre langue, arriverons-nous à ^{nous} intéresser aux autres problèmes spécifiques à nos pays. Ainsi ne dirait-on plus de nous que "bien des universitaires africains campent au milieu de leur propre peuple comme des assistants techniques" (10)

A la lumière de ces insuffisances et de ces exigences, mais aussi de ces possibilités, nous nous proposons dans une deuxième partie, d'esquisser une prospective des Bibliothèques et de ses rapports avec l'Education permanente.

DEUXIEME PARTIE

ROLE DES BIBLIOTHEQUES DANS L'EDUCATION PERMANENTE : Prospective

Les structures extérieures : en ville

Dans une perspective future de la Bibliothèque africaine, nous pensons qu'il faut implanter un réseau de Bibliothèques dans les villes. Mais pour que ces bibliothèques ait un rôle effectif, il va falloir les sortir des quartiers résidentiels où seuls une catégorie de gens ont accès. Il y a quelques années, les seules bibliothèques publiques existantes étaient le centre culturel américain et le centre culturel français qui se trouvaient tous deux "au plateau" où seuls les européens et quelques rares privilégiés sénégalais habitaient. Aujourd'hui, il existe le centre culturel africain situé dans la medina qui est un quartier populaire, mais il est dans un état tel que son rendement est négatif.

Il faudrait multiplier les centres de ce genre, mais en les rénovant pour qu'ils remplissent leur vrai rôle de Bibliothèques africaines.

Donc il s'agit de créer dans tous les quartiers populaires des centres culturels où la Bibliothèque par ses activités

d'animation va attirer le public et lui faire savoir que non seulement il a le droit de fréquenter ces lieux, mais qu'en plus il y a intérêt. Parce qu'en fait, le public existe, seulement il ne se sent pas concerné.

Souvent des jeunes sont là, en face du centre à jouer aux cartes ou à écouter de la musique, ils ne franchissent pas le pas qui les sépare de la Bibliothèque, car mal informés, ils n'en voient pas l'utilité.

Il faut éviter que le centre culturel se limite à leurs yeux, comme la maison des jeunes de Dakar, à un lieu où les jeunes se retrouvent uniquement pour faire des ballets à l'occasion de manifestations officielles. D'où la nécessité de faire de l'animation au sein même de la Bibliothèque pour attirer et garder un public existant mais non informé.

Ces jeunes inactifs sont pour la plupart ceux que le système scolaire n'a pu recueillir après le B.E.P.C. et que le marché du travail ne peut absorber, soit parce qu'il est saturé, soit parce que c'est une main d'œuvre inutilisable immédiatement.

C'est à ce niveau que peut intervenir l'Education permanente au sein de la Bibliothèque pour permettre à ces gens de ne pas rester coupés des deux systèmes - travail et école - au risque de perdre ce qu'ils avaient acquis.

La Bibliothèque en leur offrant des structures d'accueil où l'information et la documentation seront largement fournies, peut-être les conduira-t-elle à vouloir compléter leurs connaissances ou en acquérir de nouvelles. Par là elle remplirait une de ses fonctions dans l'Education permanente : aider l'autodidacte.

- à la campagne -

Un système de bibliothèques dans les campagnes, au sein de l'Education permanente peut pallier à l'inadéquation du système scolaire en milieu rural, où souvent la résolution de problèmes vitaux et immédiats tels que cultiver la terre pour se nourrir prime sur tout, en particulier sur l'instruction publique dont on ne saisit pas toujours la portée.

La bibliothèque ayant des structures moins rigides que l'Ecole pourra s'adapter plus facilement aux horaires et même au cycle

temporel des paysans, qui chez nous dépend de la saison des pluies, qui elle-même varie suivant les années. Et nous n'ignorons pas qu'en cas de concordance entre la période scolaire et la saison active du paysan, ce dernier n'hésite pas à garder ses enfants pour l'aider aux travaux des champs plutôt que de l'envoyer à l'école dont somme toute il ne voit pas l'utilité immédiate.

Ces bibliothèques, qu'elles soient implantées en ville ou à la campagne doivent répondre à un certain nombre de données communes dont nous extrayons deux rôles essentiels :

la bibliothèque comme centre d'information et de documentation,

la bibliothèque comme centre d'alphabétisation et ses rapports avec les moyens audio-visuels.

"La forme la plus traditionnelle de l'Education permanente, dit Jean CHENEVIER, consiste à accroître chez les individus l'étendue des connaissances. Ceci s'applique à toutes les catégories de travailleurs : ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres, et concerne des opérations très diverses : rattrapage de connaissances de base faisant défaut à des hommes ayant interrompu de bonne heure leurs études, acquisition de connaissances nouvelles en vue d'un changement d'emploi ou d'une promotion, mise à jour des connaissances nécessaires à l'exercice d'une fonction donnée en raison des progrès de la Science et de la Technique" (11).

A ce niveau, la Bibliothèque peut aider le lecteur à s'orienter et même doit lui donner les moyens de satisfaire sa quête - en mettant à sa portée les documents dont il peut avoir besoin. Il ne saurait être question de donner la formation professionnelle car la Bibliothèque n'a pas les structures adéquates qui demandent des exigences telles que seul un établissement spécialement conçu peut y répondre. Ici son rôle consiste à informer et à documenter.

- La Bibliothèque, institution d'information et de documentation -

Il existe une différence entre information et documentation :

"Dans l'information, on est guidé par le souci des hommes, dans la documentation par la solution des problèmes. On se documente sur un problème, mais c'est toujours un homme qu'on informe" (12).

Sans doute est-il utile de distinguer documentation et information, mais il ne nous semble pas adéquat d'opposer ces deux termes. Dans le langage courant, se documenter et s'informer traduisent un même mouvement. Mais se documenter exige un effort plus systématique, plus orienté. Comme son nom l'indique, la documentation suppose l'utilisation concertée de documents, la démarche de l'information est plus rapide et plus directe. Bref, documentation et information nous semblent deux processus distincts mais complémentaires dans la perspective d'une demande croissante de connaissances et d'information.

La formation elle-même s'insère dans ce mouvement général de communication avec le développement de l'Education permanente et l'affirmation dans l'enseignement de méthodes nouvelles s'inspirant de la documentation.

Une stagnation de la documentation dans les bibliothèques peut nuire à la promotion sociale et à l'éducation permanente dont on souhaite l'essor. Cet essor de l'éducation des adultes implique des exigences nouvelles. L'effort documentaire devra s'exercer non seulement dans des domaines divers mais aussi à des niveaux variés. La bibliothèque aura un rôle capital à jouer en offrant une documentation moins spécialisée, plus polyvalente, davantage conçue en fonction du grand public. La bibliothèque devra ensuite disposer de fonds suffisants, cela signifie une richesse relative en ouvrages de références, un renouvellement suffisamment rapide des livres scientifiques et techniques, une part importante de périodiques.

Pour répondre à une demande qui va croissant, pour remplir cette fonction originale que constitue une des missions spécifiques de la Bibliothèque publique de demain, il importe de proposer et de réaliser un plan d'ensemble qui puisse répondre à ces exigences.

Il devient nécessaire tant pour l'efficacité propre du système que pour la rentabilité des investissements, de prévoir une collaboration étroite de l'ensemble des organismes documentaires : bibliothèques publiques, universitaires, centres docu-

mentaires des établissements d'enseignements, centres de documentation et bibliothèques spécialisées."

Ceci est une des préoccupations des bibliothèques françaises qui sont pour la plupart de vieilles institutions ayant chacune leurs traditions et jalouses de leurs prérogatives. Ce qui fait que le système des bibliothèques devient un appareil lourd à manier, où in quelconque changement pose parfois un problème presque insoluble. L'expérience française devrait nous permettre d'éviter l'erreur d'un trop strict cloisonnement entre bibliothèques; d'autant plus qu'étant seulement au début de l'implantation de notre réseau de bibliothèques, il nous sera plus facile d'arriver à une telle coordination.

L'information documentaire, c'est-à-dire la diffusion générale des connaissances et des œuvres enregistrées sur documents, comme la documentation, l'apport aux usagers à leur demande, ~~l'apport aux usagers~~ des connaissances et des œuvres nécessaires à leurs réflexions et à leurs travaux du moment, s'effectueront dès lors à grande échelle. La rénovation de l'enseignement, l'expansion de l'éducation permanente et du recyclage professionnel, les exigences d'un développement culturel généralisé appellent une telle organisation" (13)

Affirmer que par ses activités propres - notamment en tant qu'institutions d'information et de documentation - la bibliothèque publique concourt à l'Education permanente, c'est, semble-t-il, affirmer l'évidence. Mais cela n'est vrai que dans la mesure où cette bibliothèque est une vraie bibliothèque publique. Et il faut condamner ici la conception française traditionnelle de la Bibliothèque qui en fait en réalité une Bibliothèque de caste par les privilèges accordés à certaines catégories au détriment des autres, et qui en fait avant tout une Bibliothèque de conservation avouée ou non. (14)

Alors seulement la Bibliothèque publique deviendra l'instrument privilégié d'éducation permanente qu'elle est essentiellement, à condition de respecter les qualités intrinsèques précitées (étendue d'action, souplesses des horaires, niveaux variés...)

- Les moyens audio-visuels et l'alphabétisation dans les Bibliothèques -

Pour atteindre le grand public, les bibliothèques en Europe font de plus en plus de place dans leurs rayons à ce qu'on appelle la para-littérature : les bandes dessinées et les photos-romans, les romans policiers, de science-fiction, d'aventures et de guerre, les romans roses ou noirs. C'est une concession que l'on fait - avec beaucoup de réticences d'ailleurs - dans certaines bibliothèques - pour essayer de résoudre le problème de la non-lecture en France. Si les bibliothèques françaises font de la para-littérature pour atteindre les masses, en Afrique, on ne peut s'offrir le luxe de s'arrêter à la para-littérature, il faut aller au-delà. Il faut faire de l'alphabétisation pour atteindre les masses populaires.

"Chacun a le droit de lire. La société doit faire en sorte que chacun puisse bénéficier des bienfaits de la lecture. Dans un monde où l'analphabétisme empêche une large fraction de la population d'accéder au livre, les gouvernements ont le devoir de contribuer à l'élimination de ce fléau" est-il dit dans la Charte du Livre (14)

L'alphabétisation est donc pour nous une option prioritaire. La grande majorité de la population qui est analphabète ne peut être exclue du système de l'Education permanente. La mise en place d'un système d'Education permanente demande de gros investissements, pour que ceux-ci soient rentables et le système cohérent, il faut nécessairement y intégrer ce public nombreux d'analphabètes.

Nous pensons que l'image traditionnelle, occidentale d'une Bibliothèque où l'on privilégie le livre au détriment des autres moyens culturels d'éducation constituerait, si elle est maintenue, non plus un moyen de diffusion de la culture, mais un obstacle, un frein majeur à cette diffusion. Nous nous expliquons :

Dans les pays sous-développés, la moyenne des gens alphabétisés est de 10 % de la population. Sur ces 10 %, 7 à 8% ont un niveau d'instruction très moyen (les agents de l'administration, de l'entreprise privée, les secrétaires etc...). Il nous reste environ 3 % d'universitaires ou plutôt de gens qui

ont eu une formation plus poussée (les cadres supérieurs, les enseignants, les étudiants...). Ces 3 % sont en principe le public réel de la bibliothèque, que ce soit de la bibliothèque d'études ou de la bibliothèque publique. Ils ont pris l'habitude de la fréquenter et surtout ils ont acquis le droit de manipuler le livre. Est-il normal, dans un pays économiquement faible, de faire de gros investissements dans des établissements publics réservés à une élite qui représente une infime minorité de la population ? Couper complètement la Bibliothèque des 80 % d'analphabètes, donc des masses populaires, c'est ce clivage qui risque de se produire si la Bibliothèque privilégie l'imprimé au détriment des moyens audio-visuels qui sont les seuls instruments dont elle puisse disposer pour cette énorme majorité qui peut constituer un levain déterminant dans notre processus de développement.

Voilà pourquoi chez nous, l'Education permanente ne peut se limiter $\frac{1}{2}$ à améliorer le sort de 10 % de la population mais doit aussi prendre en compte le reste, en coopération avec les autres institutions existantes - tel que le système d'alphabétisation proprement dit - qui à elles seules ne peuvent répondre à toute la demande. Et la Bibliothèque, si elle veut jouer un rôle actif dans l'Education permanente doit aussi suivre cette orientation.

Mais nous tenons à souligner que cette situation qui prime l'audio-visuel au détriment de l'imprimé n'est que la phase première d'un processus à long terme, ainsi que le montre Robert ESCARPIT : "Les pays qui ont amorcé leur développement au cours des dernières décennies n'ont pas besoin pour faire face aux premières urgences de la communication de masses, de faire le détour du document imprimé. N'étant pas gênés par des situations préexistantes, par des intérêts établis, par des structures déjà en place, ils peuvent à mesure que leurs ressources matérielles le leur permettent, avoir recours à des solutions plus avancées que des pays qui les ont précédés dans la voie du développement. Mais dans la mesure précisément où ils prennent le raccourci audio-visuel, il n'est

que plus urgent pour eux de disposer le plus tôt possible de l'appui du livre qui seul permet de consolider les acquisitions et de progresser " (15).

Alberto MORAVIA montre que dans notre processus, l'étape qui part de l'image (la phase première) à l'écrit (l'objectif visé) se fait d'une façon quasi naturelle : " L'idée de la décadence du livre et de la parole imprimée s'est en grande partie formée à la suite du succès de l'image et des moyens de communication qui se servent de l'image : cinéma, télévision, publicité, bandes dessinées, systèmes de signalisation etc... Peu de gens toutefois ont réfléchi semble-t-il au fait que le succès de l'image est dû à son tour à l'entrée dans l'histoire des grandes multitudes modernes, généralement analphabètes ou alphabétisés récemment. L'analphabète a d'évidence, une sensibilité visuelle particulière. Pour lui, le monde entier est un vaste système de signes à interpréter et à traduire continuellement. L'origine même de l'écriture, son passage lent de la reproduction de l'objet au symbole, montre bien que l'être primitif confie aux yeux les tâches que l'homme civilisé confie à l'oreille. Donc, et avant tout, il ne s'agit pas tellement d'une décadence du livre, que d'un succès de l'image, succès lui-même dû moins à ceux qui ont toujours lu qu'à ceux qui hier encore, ne savaient pas lire. Si cela est vrai, comme nous le croyons, on devrait désormais assister et incessamment à une décadence de l'image, en même temps qu'à un succès du livre. En d'autres termes, au fur et à mesure que les masses seraient alphabétisées, elles devraient abandonner le langage primitif et direct de l'image, pour celui plus élaboré et plus direct de la parole imprimée" (16).

Rôle des Bibliothécaires dans ce contexte

Il apparaît clairement que pour mettre en place ces différents projets et pour qu'ils aient chance de donner les résultats escomptés, il faut des compétences reconnues et des moyens appropriés : c'est la tâche du Bibliothécaire et de l'animation.

"Il est très important qu'elle (la bibliothèque) dispose de moyens suffisants, d'un personnel dynamique, aimable et compétent, qu'elle soit bien organisée, accueillante, bien située, elle pourra alors jouer l'essentiel de son rôle. Ce rôle, il est souhaitable qu'elle puisse l'élargir, l'étendre en organisant des activités annexes" (17).

Ces activités annexes dont parle Michel BOUVY peuvent être des activités d'animation, qui, comme nous le verrons, sont encore plus

nécessaires chez nous dans la bibliothèque qui, en plus de son caractère élitaire (hérité de l'Occident) est ^{un} élément implanté venu d'une civilisation extérieure, complètement étrangère à notre mode de pensée. D'où la nécessité absolue de faire de l'animation pour la faire connaître, admettre, et enfin accepter par les populations.

Sans cette démarche, la Bibliothèque restera pour une grande partie de la population un élément allogène, dans une structure sociale où elle n'a pas naturellement sa place, et de ce fait elle aurait beau avoir tous les équipements nécessaires, déployer toutes sortes d'activités, elle n'aurait aucune incidence ni aucun impact sur la vie de ces populations. En fait, l'animation culturelle n'est jamais une fin en soi, elle est destinée à ouvrir des portes.

Les bibliothécaires des bibliothèques publiques ont peu à peu pris conscience "que leur véritable fonction devait contribuer à donner une place de plus en plus grande au livre dans les besoins quotidiens de tous les hommes. Or besoin n'est pas désir : il faut donc créer le désir de lire afin de satisfaire le besoin qui souvent ne s'exprime pas avec assez de force pour entraîner le lecteur potentiel dans une Bibliothèque. Il est donc naturel que l'on songe à former maintenant un personnel spécialisé pour faire naître et entretenir des formes d'animation culturelles dans la Bibliothèque et nous ne pouvons qu'approuver la création d'une catégorie de bibliothécaires de lecture publique dont la tâche sera d'établir des contacts étroits avec la population et de donner à nos établissements le visage ouvert de véritables maisons culturelles" (18)

C'est ce nouveau visage de la Bibliothèque préconisé par Albert RONSIN qui pourrait le mieux correspondre à nos vues en matière de bibliothèque africaine.

L'originalité du travail demandé à ces bibliothécaires de lecture publique est que considérant l'animation non comme un but mais comme un moyen, ils ne devront jamais perdre de vue que leurs activités partiront du livre ou déboucheront sur la lecture quelque soient les moyens techniques (image, son) et les procédés (projections de vues fixes, ou de films, lecture de textes,

audition musicale, présentation de documents photographiques ou d'illustrations ayant trait au livre) qu'ils emploieront.

Il est donc nécessaire qu'avant d'être des animateurs, ces futurs collègues soient des bibliothécaires. Ces moyens nouveaux dans la bibliothèque sont seulement les véhicules qui permettent au grand public de recevoir un enseignement ou une information.

Oui, l'animation est indispensable, encore faut-il savoir quels genres d'animation conviendraient à l'Afrique ? L'animation ne peut donc être strictement définie, elle revêtira diverses formes selon les circonstances et le public auquel elle s'adresse. "L'animateur culturel a toujours existé : dans toutes les sociétés, il y a eu le conteur, le liseur de gazette, le maître de jeu, le mainteneur de tradition (...), le bibliothécaire qui émerge de ses fiches et présente une exposition de livres sur un sujet d'actualité" (19)

Le conteur africain ou le joueur de Kora ne détonneront pas dans la bibliothèque nouvelle qui vise à se créer une place au sein d'une société culturellement homogène. L'apport de la littérature orale et de la musique traditionnelle par des artistes venus du peuple sera bénéfique sur plusieurs plans :

- la bibliothèque pourra recueillir et conserver une documentation importante sur la littérature orale et traditionnelle,
- l'appel de la bibliothèque à la collaboration du peuple va aider à casser l'image d'une bibliothèque vue comme un lieu tabou réservé à l'élite, et va attirer le public naturel de ces artistes au sein de la Bibliothèque - un public en majorité analphabète ou ayant un niveau d'instruction minimum, qui va apprendre à connaître la bibliothèque, à la fréquenter et à découvrir son utilité. Ce qui va permettre une intégration progressive de ce public dans le système de l'Education permanente par une amélioration des connaissances existantes ou par une alphabétisation fonctionnelle. A ce niveau, la bibliothèque pourra s'appuyer sur un circuit de radio-télévision scolaire qui existe au Sénégal au Cameroun, en Côte-d'Ivoire et dans beaucoup d'autres pays africains.

- la pénétration de la culture traditionnelle africaine au sein de la bibliothèque permettra au public - disons - régulier

de cette dernière d'être en contact avec la dite culture et d'apprendre à la connaître (car c'est malheureux à dire mais au Sénégal, l'Ecole et l'Université, c'est-à-dire le système scolaire actuel est le meilleur moyen de couper l'homme africain de sa base culturelle traditionnelle)

On peut aussi envisager des cours de perfectionnement de lecture, des discussions ou des mini-conférences portant surtout sur les événements du pays : on apprendrait à lire les journaux, à commenter telle ou telle nouvelle de la Radio (La Télévision étant encore peu répandue), à traiter de sujets ayant trait au quotidien, qui soient en même temps information et sensibilisation (des exemples de sujets possibles : l'eau : on apprendrait l'hygiène des seaux, des anses, filtrage, nécessité de faire bouillir ; on expliquerait pourquoi et comment. Ou bien la publicité qui envahit même les paysans et qui ravagent encore plus, suite à l'ignorance des incitations sous-jacentes ; ou bien on ferait une initiation à l'économie domestique, on éviterait ainsi le gaspillage dû à l'ignorance : entretien des rares biens qu'on possède, par exemple ! ; on pourrait encore apprendre à rédiger une lettre...)

Beaucoup de ces expériences sont déjà tentées (20). Mais pourquoi ne les ferait-on pas aussi autour d'un livre ?

On peut initier l'usager au fonctionnement de la Bibliothèque pour qu'il se sente plus concerné et plus solidaire : que l'ouvrier naturellement gêné dans ce milieu qui n'est pas le sien, se sente à l'aise.

L'animation peut aussi se faire au niveau des étalages de livres, par le "roulement", selon l'actualité ou un thème défini, par des expositions ou même de simples signalisations, le bibliothécaire peut développer la curiosité intellectuelle.

Rappelons quelques animations déjà en cours et ^{qui} n'ont plus qu'à fleurir ~~en~~ un peu plus : ainsi à Madagascar existent 3 émissions radiophoniques hebdomadaires sur le livre, des séances de lecture, des concours littéraires....

Mais les compétences du Bibliothécaire ne se bornent pas à l'animation, deux domaines requièrent encore sa qualification : les acquisitions et l'accueil.^{du}

Pour les acquisitions le choix est délicat : il faut des manuels mais aussi des ouvrages qui donnent goût à la lecture (donc à des fins culturels et pédagogiques) mais qui servent l'Afrique (il serait absurde d'avoir de longs rayons sur l'histoire de l'Italie par exemple....) le nombre des exemplaires est à étudier : là où en France, il suffirait de 2 ou 3 exemplaires, pour les manuels par exemple, il en faudrait 20 exemplaires dans une Bibliothèque africaine (la bibliothèque supplée en effet aux problèmes financiers de l'étudiant)

De même, le niveau des livres à scruter consciencieusement : à quoi serviraient des centaines de "nouveaux-romans" déjà difficilement accessibles à la classe moyenne française ?

Il faudrait des multitudes de petits manuels pratiques tout en visant la progression.

Le choix d'une classification est à relever : nous optons délibérément pour une DEWEY, plus pratique et plus simple pour le lecteur que la subtile C.D.U. D'ailleurs le niveau et le nombre total des volumes possédés ne requièrent pas l'appel à la C.D.U. On cherchera de même un catalogage simplifié (n'oublions pas que nous initierons l'utilisateur au fonctionnement de la bibliothèque !)

L'accueil^{de} enfin, est un des facteurs concourant au but de l'éducation permanente. Le bibliothécaire est médiateur. Il conseille l'utilisateur dans sa quête, dans son parcours, il lui offre des points de repère. Mais il ne doit jamais s'imposer. Il ne faut surtout pas que le lecteur se sente "obligé" ou trop "encadré". Il propose une culture mais n'impose pas. Les formalités d'inscription seront réduites au minimum.

L'accueil peut se constater aussi par l'aide directe ou indirecte (petites brochures, flèches, signalisations...) La présentation même des livres est accueil : ils doivent apparaître accessibles matériellement et intellectuellement pour que l'homme moyen ait envie de les lire.

C'est de l'accueil du bibliothécaire que dépendra le dynamisme de sa Bibliothèque, car si les gens ne l'apprécient pas ou n'ont pas plaisir à son contact, ils ne viendront pas. Au contraire, s'ils se sentent attendus, utiles, ils collaboreront : à ce moment-là on pourra créer des petits ateliers de poterie ou de tissage... (de même qu'en France il y a des salles de peinture pour les enfants)

On ferait appel aux usagers expérimentés pour enseigner aux autres (non seulement c'est tout-à-fait dans l'esprit de l'éducation permanente que chacun est maître et élève à la fois, mais aussi dans la mentalité africaine où les plus âgés sont très écoutés et aiment transmettre leurs expériences et savoir aux jeunes. Ce serait alors le règne de la "société éducative".

Mais nous répétons que ces gens ne viendront que si le bibliothécaire leur plaît : les relations inter-personnelles en Afrique sont très importantes.

Il apparaît ainsi que le rôle du bibliothécaire est fondamental. Le rendement d'une Bibliothèque donnée en fait dépend de lui. Il lui faut non seulement connaître son milieu (ici l'Afrique et ses usagers aux différents niveaux, à la sensibilité très fine, qui ont peu de loisirs...) pour savoir ses besoins culturels. Il lui faut une vaste culture pour que sa bibliothèque africaine soit source d'information sur tout ce qui concerne sa propre culture mais aussi celle de l'Etranger, pour qu'il puisse informer ses lecteurs après s'être lui-même informé par la presse ou la radio.

Il lui faut avoir des relations étroites avec les professeurs et tous les organismes éducatifs.

Il lui faut avoir un sens psychologique très développé pour savoir quoi donner à qui et comment...

Pour résumer, comme l'a dit un critique, le bibliothécaire doit "être le conseiller de lecture, le médecin et l'hygiéniste de ses lecteurs".

Si le bibliothécaire se hisse au niveau de toutes ces exigences énumérées, la Bibliothèque remplira pleinement son rôle d'éducateur permanent.

C O N C L U S I O N

Que conclure de cette brève étude ?

En premier lieu que l'Education permanente est encore plus nécessaire et plus urgente en Afrique que dans d'autres pays : nous en avons vu les multiples raisons. "C'est dans les pays en voie de développement que l'éducation des adultes prend tout son sens. C'est d'elle que va dépendre la prospérité et l'essor d'un pays ou au contraire le maintien de sa pauvreté. En effet, l'évolution d'un pays passe nécessairement par celle de sa population. Même une industrialisation très poussée ne suffit pas à faire d'un pays sous-développé un pays dit "développé", tôt ou tard, la carence en personnel qualifié se fera sentir et ralentira la croissance du pays. L'éducation des adultes apparaît là comme le seul remède efficace. C'est pourquoi, de plus en plus, les pays en voie de développement essaient de mettre au point des systèmes de formation pour répondre à leur besoin" (21)

Il nous faut une adaptation des modes de formation aux nécessités du développement et en même temps au respect de l'authenticité culturelle de nos pays. "Si un individu ne devient pas autodidacte, c'est-à-dire un homme en état d'instruction et de réévaluation de son instruction, au cours de sa vie entière, il sera aliéné par ceux qui savent, par les novateurs de tous genres (22)

"Nous avons le choix entre une civilisation d'autodidaxie permanente ou d'aliénation permanente, c'est là le choix réel en ce moment" (22)

Or la Bibliothèque est l'équipement adéquat, le pilier indispensable des structures et modalités de cette Education permanente : "La bibliothèque, dit Jean HASSENFORDER se définit ainsi comme un nouveau modèle éducatif qui donne aux usagers la possibilité de s'auto-informer et, à travers le processus mis en œuvre, de s'auto-former" (23)

La Bibliothèque en Afrique ne peut privilégier le livre dans cette Education permanente. Elle est plutôt appelée à être une "mediathèque". La phrase de Carl H. MILAM (Bibliothécaire de l'O.N.U.) s'applique parfaitement à ces bibliothèques de jeunes nations lorsqu'il dit : "Il faut que la Bibliothèque cesse d'être uniquement une Bibliothèque de livres et qu'elle devienne UN CENTRE DE MATERIEL EDUCATIF. Les livres demeurent notre stock essentiel et continueront de l'être, mais il faut aussi tenir compte de la valeur éducative d'autres matériaux tels que les disques et les films"

La Bibliothèque est centre d'information et moyen d'enseignement mais on peut aussi y assouvir ce que Jean HASSENFORDER appelle les besoins de rêve et d'imagination.

La Bibliothèque, berceau de l'Education permanente, complète l'Ecole en Afrique mais un jour la remplacera peut-être, selon la prophétie d'Eugène MOREL : "le dépôt public de livres est objet et moyen d'enseignement, je dirais d'auto-enseignement. Cela a commencé par être l'annexe de l'Ecole, cela devient aussi important que l'Ecole même" (24), prophétie qui renforce la thèse bien antérieure (en 1890) de Melvil DEWEY : "Avec les bibliothécaires documentalistes pour conseiller et guider les lecteurs, avec les catalogues et les index améliorés, il est tout à fait possible de faire d'une Bibliothèque, une Université sans professeur" (25)

Pourquoi pas ? L'Afrique serait pour une fois à l'avant-garde du progrès : "En faisant preuve d'audace et de perspicacité, ils (les pays en voie de développement) peuvent transformer leurs faiblesses actuelles en avantages, et en envisageant l'ensemble du problème d'éducation sans idée préconçue, en fonction de leurs propres besoins, ils peuvent créer des structures nouvelles qui serviront de modèle pour le monde de demain" (27)

Dans ces perspectives, la Bibliothèque en-Afrique ayant des objectifs économiques, civiques, individuels, sociaux, techniques, humains, améliore la qualité des ressources humaines, donc contribue à la productivité et procure des revenus permanents. Elle est donc un investissement pour un pays en voie de développement :

"Foyers de la connaissance artistique et scientifique, centres de rayonnement de l'information, les bibliothèques font partie des ressources nationales... En tant que service public, elles favorisent la lecture, qui à son tour contribue au bien-être individuel, à la promotion de l'éducation permanente et au progrès économique et social " (28)

D'autre part son idéal étant l'objectivité, la liberté et la gratuité qui permettent à chacun de former sa propre opinion, elle est au sein de l'éducation permanente le pivot de la démocratie, confirmant la phrase de Charlotte RODRIGUEZ : "la notion de démocratisation de l'éducation est l'une des composantes essentielles de l'idéologie de l'Education permanente" (29)

A tous points de vues, il s'avère donc que l'EDUCATION PERMANENTE, par le biais des BIBLIOTHEQUES est une force dynamique pour le développement de nos pays.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 - MOBERG (Sven). Formation permanente : tendances et problèmes. In :
O. C. D. E. : Organisation de coopération et de développe-
ment économiques : Conférence internationale sur la forma-
tion et l'éducation permanente durant la vie de travail.
Paris (Copenhague 7_10 Juillet 1970)
- 2 - La formation permanente : étude réalisée par le ministre de l'en-
seignement supérieur sous la direction de Mr Théodore N'DIAYE
- 3 - THOMSEN (Carl), SYDNEY (Edward), TOMPKINS (Miriam. D.). Le rôle des
bibliothèques publiques dans l'éducation des adultes. Paris
Unesco, 1950
- 4 - BOUVY (Michel). Les bibliothèques publiques et l'éducation permanente
In : Lecture et Bibliothèque. Juillet 1967. N° 2 pp. 3-5
- 5 - "Femmes malgaches". Revue bilingue. N° spécial : Année internationale
de la femme. N° 27. Tananarive, 1975. Avant-propos pp. 14 -
- 6 - Note sur l'organisation des bibliothèques à Madagascar, publiée par
la Bibliothèque Nationale, Tananarive.
- 7 - "Femmes malgaches". Op. Cité p. 16
- 8 - Note sur l'organisation ... Op. cit.
- 9 - ROGERS (Carl). Le développement de la personne. Paris : Dunod, 1966
p. 211
- 10 - Afrique - Madagascar Promotion. Revue publiée par le CODIAM
(Comité pour l'organisation et le développement des investis-
sements intellectuels en Afrique et Madagascar). Paris.
N° 43. Juillet 1973, p. 16 : Education permanente. Journées
d'études.
- 11 - CHENEVIER (Jean). La formation permanente, facteur de développement
économique. In : O.C.D.E. Op. cit.

- 12 - SALMON (Robert). L'information économique, clé de la prospérité.
Paris, Hachette, 1963, pp15-16
- 13 - HASSENFORDER (Jean). Le rôle de la bibliothèque publique en matière
d'information et de documentation. In : Lecture et
Bibliothèque. Janv-Fevr. 1969 N° 9, 10 pp. 17-25
- 14 - Charte du Livre. Article 12. Dans "la Faim de lire", publié sous la
direction de RONALD, E; BARKER, R. ESCARPIT. Paris, UNESCO, 1973
- 15 - idem
- 16 - MORAVIA (Alberto). L'image et l'écrit. In : le courrier de l'UNESCO
Janv. 1972.
- 17 - BOUVY (Michel). Dans "Lecture et Bibliothèque". Op. cit. Juil. 1967
- 18 - RONSIN (Albert). L'animation dans les bibliothèques publiques. In :
Lecture et Bibliothèque. Janv-Fevr. 1969 n° 9-10 pp. 17-27
- 19 - Idem
- 20 - Afrique/Madagascar Promotion. Op.cit. Nombreux numéros.
- 21 - PROUST (Odile), PRANT (Françoise). La promotion rurale. In : Forma-
tion et multimedia pp. 63-71
- 22 - DUMAZEDIER (Joffre). Le livre et les loisirs. Colloques 1969. I^{er}
Festival international du livre. Nice p. 75
- 23 - HASSENFORDER (Jean). La Bibliothèque, institution éducative. 1972.
Paris. Thèse.
- 24 - MOREL (Eugène). La librairie publique. Paris, A. Colin, 1910 PP. 2-3
- 25 - DEWEY Melvil, cité par Jean Hassenforder dans La Bibliothèque, ins-
titution éducative. Op. cit.
- 27 - Information du Bulletin de l'UNESCO, n° 473, Janv. 1966 p.40
- 28 - Charte du Livre. Op. cit.
- 29 - RODRIGUEZ (Charlette). L'Education permanente. In : Documentation
et Information pédagogiques. Bulletin du Bureau interna-
tional d'éducation. UNESCO, BIE, Paris, Genève, 1972,
n° 185 p. 17



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

P

Distinction entre concepts d'Education permanente et Formation permanente.....	1
L'Education permanente en Afrique.....	2

I - LES BIBLIOTHEQUES, L'EDUCATION PERMANENTE : Contextes actuels en Afrique

Les atouts de l'Education permanente en Afrique.....	4
Les bibliothèques en Afrique: au Sénégal.....	6
à Madagascar.....	9
Les atouts des bibliothèques dans l'Education permanente en Afrique.....	10

II - ROLE DES BIBLIOTHEQUES dans L'EDUCATION PERMANENTE :

Prospective

Les structures extérieures : en ville.....	12
à la campagne.....	13
Les bibliothèques, institutions d'information et de documentation.....	14
Les moyens audio-visuels et l'alphabetisation dans les Bibliothèques.....	17
Rôle des bibliothécaires dans ce contexte : animation	
acquisitions	
accueil.....	19

CONCLUSION

... 25

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	28
-----------------------------------	----

TABLE DES MATIERES.....	30
-------------------------	----